

Bureau d'audiences d'audiences publiques sur l'environnement

267 P NP DM174.1

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de l'Érable

6211-24-020

Projet de Parc éolien de L'Érable

Quelques éléments du mémoire de
la MRC de L'Érable

15 décembre 2009



Quelques impacts faisant l'objet de préoccupations



Impacts	Caractéristiques	Préoccupations
Paysage	Choix de protection des érablières, un symbole patrimonial régional, et des zones les plus densément occupées (périmètres). Caractéristiques géomorphologiques de la région particulières et homogènes. Distance minimale des habitations et autres bâtiments. Entre 75% et 80% du territoire visé avec contraintes (sans éolienne)	Répartition des éoliennes dans l'espace. Rendre le projet acceptable selon les préoccupations des citoyens, dans le respect des Orientations du gouvernement, et selon les potentiels éoliens du territoire
Fossés de chemin (densité hydrographique)	Les 50 sites seront répartis sur un vaste territoire : faible impact global. Environ les 2 / 3 dans le bassin versant de la rivière Bécancour, 1 / 3 dans celui de la Nicolet. Le drainage forestier du territoire est plus pernicious car non visible mais plus dense et omniprésent. Impact négligeable sur la qualité physico-chimique de l'eau	Territoire vulnérable aux crues subites. Solutions : aménagement de seuils dissipateurs d'énergie et de fosses à sédiments et de rétention. Suivi par la MRC (responsable des cours d'eau) et le MDDEP
Déboisement	Tout comme les chemins, les parcelles à déboiser pour les éoliennes sont petites (moins de 1 ha) et sont réparties sur un vaste territoire. Une partie de cet espace sera végétalisée. La superficie forestière de la MRC se maintient depuis des années, surtout dans sa partie appalachienne, qui est la plus boisée de la MRC	Vulnérabilité d'espaces forestiers fragiles et devenus rares (cédrières humides, aulnaies,...). Suivi par la MRC (ingénieur forestier)

Différents projets de déboisement réalisés ou à venir dans L'Érable et dans Arthabaska : comparatif



Projet	Localisation	Année	Hectares	Notes
Agrandissement du Golf de Plessisville	Plessisville (P)	2006	16	2 blocs dont l'un en bordure de la rivière Noire
Projet de Pipeline St-Laurent	Lyster, Laurierville, Notre-Dame-de-Lourdes, Plessisville (P) et Princeville	À venir	70	Déboisement linéaire pratiquement d'un seul tenant, le long d'une ligne de transport d'énergie d'Hydro-Québec
Développement urbain de la ville de Victoriaville	Victoriaville	2005-2009	Plus de 100	2 blocs en bordure du Réservoir Beaudet (bassin versant de la Bulstrode, prise d'eau de la ville), pour des fins industrielles et résidentielles. « Imperméabilisation » du secteur
Développement de la canneberge	Laurierville, Lyster, Notre-Dame-de-Lourdes, Princeville, Villeroy	1995-2009	Plus de 1600	Important défrichement qui s'effectuait souvent dans des milieux humides de grande valeur écologique au début ; fonctionnement des fermes en circuit fermé aujourd'hui, et nouveaux projets hors milieux humides, en milieu forestier. Plusieurs fermes de plus de 100 hectares.
Projet de Parc éolien de L'Érable	Sainte-Sophie-d'Halifax, Saint-Ferdinand et Saint-Pierre-Baptiste	À venir	Entre 32 et 63	50 parcelles pour les éoliennes réparties dans deux bassins versants, espacées dans un territoire de 100 km ² , et comprenant les hectares nécessaires aux nouveaux chemins. Nombreux hectares reboisés après l'implantation des éoliennes

Densités d'habitants et d'éoliennes de régions québécoises avec parcs éoliens



Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Densité d'habitants/km ²	Nombre d'éoliennes	Densité d'éoliennes/km ²
Cap-Chat	183,13	2 721	14,9	76	0,42
Carleton	214,78	4 121	19,2	73	0,34
Baie-des-Sables	64,54	616	9,5	61	0,95
Métis-sur-Mer	48,01	602	12,54	12	0,25
Baie-des-Sables + Métis sur Mer	112,55	1 218	10,82	73	0,65
Murdochville	64,68	856	13,2	60 (96)*	0,93 (1,48)*
St-Ulric	118,68	1 691	14,3	ND	ND
St-Léandre	102,62	412	4,0		
Matane	214,63	14 771	68,82		
St-Ulric + St-Léandre + Matane	435,93	16 874	38,71	145**	0,33**
St-Pierre-Baptiste	80,72	420	5,2	2	0,02
Ste-Sophie-d'Halifax	91,11	608	6,67	17	0,19
St-Ferdinand	137,07	2 159	15,75 (3,3)***	31	0,23
St-Pierre-Baptiste + Ste-Sophie-d'Halifax + St-Ferdinand	308,9	3 187	10,32	50	0,16
Ste-Sophie-d'Halifax + St-Ferdinand	228,18	2 767	12,13	48	0,21